

## FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

**SECTION 1 - IDENTIFICATION**

**Identificateur de produit utilisé sur l'étiquette:** INO Chef 6 Sanitizer

**Synonymes:** INO-CH6-950

**Utilisation recommandée et restrictions sur l'utilisation chimique:** Pour usage professionnel seulement.

**Manufacturier/Fournisseur:**

Dissan Group

**Adresse:**

9900 Boulevard du Golf  
Anjou, QC H1J 2Y7

**Téléphone:** 514-789-6363

**Télécopieur:** 514-352-4815

**# Tél. Urgence 24 heures:** Info Trac 1-800-535-5053 (Amérique du Nord), 011-1-352-323-3500 (International)

**SECTION 2 – IDENTIFICATION DE(S) DANGER(S)**

**Classification de la substance chimique:**

Toxicité aigüe Inhalation 4

Corrosion / irritation cutanée 1

Lésions / irritation oculaires 1

Toxicité spécifique sur les organes cibles (exposition unique) 2

**Éléments d'étiquetage:**

**Avertissement:** Danger

**Déclarations de danger:**

H314	Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H332	Nocif par inhalation
H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes.

**Déclarations préventives:**

P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
P264	Se laver les zones exposées soigneusement après manipulation
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
P301+330+331	EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

P303+361+353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher
P304+340	EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
P305+351+338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P309+311	EN CAS d'exposition ou de malaise : appeler un centre antipoison ou un médecin
P310	Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin
P312	Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise
P321	Traitement spécifique (voir la section 4 du FDS)
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
P405	Garder sous clef
P501	Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale

#### Pictogramme(s) des dangers:



**Dangers non-classés ailleurs:** Pas connu.

**Ingrédients avec une toxicité aiguë inconnue:** 0%

### SECTION 3 - COMPOSITION/DONNÉES SUR LES CONSTITUANTS

Nom chimique, nom commun et synonymes:	# de registre CAS	Concentration %
Alkyl dimethyl ethylbenzyl ammonium chloride	85409-23-0	3-7
Alkyl dimethyl benzyl ammonium chloride	68391-01-5	3-7
Ethanol	64-17-5	1-5
Alkyldimethyl amines -C12-18	68391-04-8	0.1-1

**\*\* Si le nom chimique/# de registre CAS est "exclusif" et/ou le % de poids est indiqué sous forme d'intervalle, cette information a été retenue sous forme de secret commercial .**

### SECTION 4 – PREMIERS SOINS

#### Description des premiers soins:

**En cas d'ingestion:** Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

**En cas de contact avec la peau (ou les cheveux):** Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

**En cas d'inhalation:** Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un centre antipoison/un médecin.

**En cas de contact avec les yeux:** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

**Symptômes aigus et différés, et les effets:** Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. Nocif par inhalation. Risque présumé d'effets graves pour les organes.

**Autres soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:** Traiter symptomatiquement.

## SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyens d'extinction:**

**Agents extincteurs appropriés:** Utiliser des moyens d'extinction appropriés dépendamment des conditions et circonstances locales et environnantes.

**Agents extincteurs non appropriés:** Pas disponible

**Dangers particuliers causée par la substance ou mélange:** Pas disponible

**Classification d'inflammabilité:** Non inflammable

**Produits de combustion dangereux:** Oxydes de carbone, oxydes de phosphore et autres composés organiques non identifiés.

**Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers:**

**Équipement de protection pour les pompiers:** les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome avec masque intégral en mode pression positive.

**Procédures de lutte contre l'incendie:** Écarter les conteneurs de la zone d'incendie si cela est sécuritaire. Refroidir les récipients fermés exposés au feu en pulvérisant de l'eau sur ceux-ci. Ne pas laisser d'écoulements provenant de la source de l'incendie allé dans les égouts ou dans les cours d'eau. Contenir l'eau avec une digue.

## SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**Protection personnelle, équipement de protection et procédures d'urgence:** Toutes personnes directement impliquées avec le nettoyage du déversement doivent porter un équipement de protection contre les produits chimiques adéquats. Éloigner le personnel non autorisé du déversement ou de la fuite. Demeurer en amont du vent. Restreindre l'accès à la zone jusqu'à la fin des opérations. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Ne pas laisser le déversement contaminer les systèmes d'eaux souterraines. Si nécessaire, faire une digue devant le déversement afin d'éviter l'écoulement dans les drains, les égouts, les cours d'eau naturels ou les sources potables. Aérer la zone. Prévenir d'autre fuite ou un déversement si cela est sécuritaire. Imbibé d'un matériau absorbant inerte. Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme de la sciure. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. Le matériel absorbant contaminé peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Contacter les autorités locales appropriées.

**Les procédures d'intervention dans les cas d'un déversement spécial:** Si une fuite ou un déversement dans l'environnement se produit aux États-Unis au-delà de la quantité à déclarer dans l'EPA, aviser immédiatement le centre national d'urgence aux États-Unis (téléphone: 1-800-424-8802).

## SECTION 7 – ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

**Précautions à prendre pour la manutention:** Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de pratiques sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection recommandée dans la section 8. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brumes / vapeurs et pulvérisations. Se laver le visage, les mains et toute peau exposée, après manipulation.

**Exigences d'entreposage:** Conserver le récipient bien fermé et entreposé dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Garder sous clef. Tenir hors de la portée des enfants.

**Matières incompatibles:** Agents oxydants. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques ou produits nettoyeurs.

## SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

Limite d'exposition:					
		ACGIH TLV		OSHA PEL	
Nom chimique	# de registre CAS	TWA	STEL	PEL	STEL
Alkyl dimethyl ethylbenzyl ammonium chloride	85409-23-0				
Alkyl dimethyl benzyl ammonium chloride	68391-01-5				
Ethanol	64-17-5		1000 ppm	1000 ppm	
Alkyldimethyl amines -C12-18	68391-04-8				

### Contrôle de l'exposition:

**Mesure de ventilation et d'ingénierie:** Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les limites d'exposition recommandées. Lorsque possible, ceci devrait se faire en utilisant une ventilation locale et une bonne extraction. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

**Protection respiratoire:** En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Il convient de consulter des spécialistes de la protection des voies respiratoires.

**Protection de la peau:** Porter des gants de protection. Lorsqu'une exposition prolongée est probable, porter une combinaison, un tablier et des bottes résistantes pour éviter tout contact avec le produit. Une tenue appropriée pour chaque lieu de travail devrait être discutée avec les fabricants de régime de protection.

**Protection des yeux et du visage:** Se protéger les yeux et le visage. Porter des lunettes de sécurité bien ajustées avec protection latérale.

**Autre équipement de protection:** S'assurer que les stations de lavage oculaire et les douches de sécurité sont proches des postes de travail. D'autres équipements peuvent être obligatoires dépendamment des normes de travail de chaque endroit.

**Considérations générales d'hygiène:** Ne pas respirer les vapeurs, brume ou pulvérisations. Éviter le contact avec la peau, les yeux et le linge. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation du produit. Laver soigneusement les zones exposées après manipulation du produit. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Traiter conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et sécuritaire.

## SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Apparence:</b>	Liquide clair incolore
<b>Odeur:</b>	Aucun
<b>Seuil olfactif:</b>	Aucune information pertinente disponible
<b>pH:</b>	7.2 – 8.2
<b>Point de congélation/fusion:</b>	Aucune information pertinente disponible
<b>Point initial d'ébullition/intervalle d'ébullition:</b>	Aucune information pertinente disponible

<b>Point d'éclair:</b>	Aucun à ébullition
<b>Point d'éclair (Méthode):</b>	Aucune information pertinente disponible
<b>Taux d'évaporation (Acétate de butyle = 1):</b>	Similaire à l'eau.
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Non inflammable
<b>Limite d'inflammabilité inférieure (% by vol.):</b>	Non inflammable
<b>Limite d'inflammabilité supérieure (% by vol.):</b>	Non inflammable
<b>Pression de vapeur :</b>	Aucune information pertinente disponible.
<b>Densité de vapeur:</b>	Aucune information pertinente disponible.
<b>Densité relative:</b>	~0.99
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Soluble
<b>Autres solubilités:</b>	Aucune information pertinente disponible.
<b>Coefficient de partage:</b>	Aucune information pertinente disponible.
<b>Température d'inflammation spontanée:</b>	Aucune information pertinente disponible.
<b>Température de décomposition:</b>	Aucune information pertinente disponible.
<b>Viscosité, cinématique:</b>	Comme l'eau
<b>Composé organique volatile (%COV):</b>	Aucun
<b>Autres commentaires chimiques/physiques :</b>	Aucune information pertinente disponible.

## SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité:** Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

**Stabilité chimique:** Le matériau est stable dans des conditions normales.

**Possibilité de réactions dangereuses:** Aucune polymérisation dangereuse.

**Conditions à éviter:** Garder hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter tout contact avec des matières incompatibles.

**Matières incompatibles:** Fluor, agent fortement oxydant ou réducteur, bases, métaux, trioxyde de soufre, pentoxyde de phosphore.

**Produits de décomposition dangereux:** Aucun connu. Se référer à «Produits de combustion dangereux» dans la Section 5.

## SECTION 11 – INFORMATION TOXICOLOGIQUE

### Information sur les voies d'exposition probable:

**Voies d'entrée - Inhalation:** Éviter de respirer les vapeurs ou les brumes.

**Voies d'entrée – Dermique & oculaire:** Éviter le contact avec la peau et les yeux.

**Voies d'entrée - Oral:** Ne pas goûter ou avaler.

**Effets potentiels sur la santé:**

**Signes et symptômes de l'exposition à court terme (aiguë):**

**Symptômes:** Se référer à la section 4 de cette fiche de données de sécurité.

**Effets chroniques potentiels sur la santé:**

**Mutagénicité:** Ne devrait pas être mutagène chez les humains.

**Cancérogénicité:** Ce produit n'est pas un carcinogène selon les organismes suivants: ACGIH, CIRC, OSHA et NTP.

**Effets sur la reproduction:** Ce produit ne devrait pas avoir d'effets sur la reproduction ou le développement.

**Sensibilisation à la matière:** Ce produit ne devrait pas causer la sensibilisation de la peau.

**Effets spécifiques sur les organes cibles:** Alkyl dimethyl ethylbenzyl ammonium chloride, Alkyl dimethyl benzyl ammonium chloride, Alkyldimethyl amines -C12-18, connu pour causer des lésions du foie en cas d'exposition prolongée ou répétée

**Problèmes médicaux aggravés par la surexposition :** Problèmes de peau, des yeux ou respiratoires préexistants.

**Données toxicologiques:**

Voir le tableau ci-dessous pour les données de toxicité aiguë de chaque ingrédient.

Nom chimique	CAS #	DL <sub>50</sub>	DL <sub>50</sub>	CL <sub>50</sub>
		(Orale, rat)	(Cutané, lapin)	(4hr, Inhal., rat)
Alkyl dimethyl ethylbenzyl ammonium chloride	85409-23-0			
Alkyl dimethyl benzyl ammonium chloride	68391-01-5	344 mg/kg	>2000 mg/kg	0.054-0.51 mg/L
Ethanol	64-17-5			
Alkyldimethyl amines -C12-18	68391-04-8			

\*Toutes les cellules vides aucune information pertinente disponible.

Autres dangers toxicologiques importants: Aucun de signalé.

**SECTION 12 – INFORMATION ÉCOLOGIQUE**

**Écotoxicité:** Aucune information pertinente disponible

**Persistance et dégradabilité:** Aucune information pertinente disponible

**Bioaccumulation potentielle:** Aucune information pertinente disponible.

**Mobilité dans le sol:** Aucune information pertinente disponible.

**Autres effets environnementaux néfastes:** Aucun autre effet néfaste pour l'environnemental (ex.: l'appauvrissement de la couche d'ozone, le potentiel de création photochimique d'ozone, les perturbations endocriniennes, le potentiel de réchauffement climatique) n'est attendu de cette composante.

**SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**Manutention pour la disposition:** Rincez soigneusement le récipient vide. Rendre le contenant vide inadéquat pour de futures utilisations. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour plus d'informations sur l'élimination des produits non utilisés, non désirés et le nettoyage des déversements, contacter l'organisme de réglementation provincial ou le fabricant.

**Méthodes de disposition:** Conteneur non réutilisable. Ne pas réutiliser ou remplir ce contenant. Offrir pour le recyclage, si disponible. Rincer le contenant trois fois immédiatement après l'avoir vidé.

**Pour les récipients de 5 gallons ou moins:** Rincer trois fois comme suit: Remplir le récipient aux 1/4 avec de l'eau et fermer le couvercle. Agiter vigoureusement. Suivre les instructions pour l'élimination des pesticides des résidus de rinçage. Égoutter pendant 10 secondes lorsque l'écoulement commence. Répétez la procédure deux fois de plus. Ensuite, offrir pour le recyclage ou le reconditionnement. Si ce n'est pas possible, perforer et jeter dans un site d'enfouissement sanitaire.

**RCRA:** Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux États-Unis, il peut répondre aux critères de déchets hasardeux conformément au RCRA 40 CFR 261. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de déterminer la méthode adéquate d'identification et d'élimination appropriée des déchets. Pour l'élimination des matières résiduelles ou inutilisées, vérifier avec les agences environnementales locales, d'états, provinciales et fédérales.

## SECTION 14 – INFORMATION SUR LE TRANSPORT

**Informations de livraison spéciales:** Protéger du gel.

**Classification T.M.D.:** UN1814, LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (composés d'ammonium quaternaire), CLASSE 8, GE III

**Dispositions particulières:** 16

**Quantité limitée d'explosifs et indice de quantité limitée:** 5 L

**Indice PIU:** Aucun

## SECTION 15 – INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

### Déclaration de l'EPA / Santé Canada

Ce produit chimique est enregistré par l'Agence américaine de protection de l'environnement / Santé Canada et est soumis à certaines exigences en matière d'étiquetage imposé par la loi. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations de danger requises pour les fiches de données de sécurité (FDS) et pour l'étiquetage en milieu de travail des produits chimiques qui ne sont pas des pesticides. Pour plus d'informations, voir l'étiquette du produit.

### PRÉCAUTIONS - GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

**AVERTISSEMENT:** Irritant pour la peau et les yeux. Nocif en cas d'ingestion. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Éviter le contact avec des produits non dilués. Éviter la contamination des aliments. Ne pas stocker dans les zones de traitement ou de stockage des aliments.

## SECTION 16 – AUTRES RENSEIGNEMENTS

### Légende:

**ACGIH:** Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

**CAS:** Chemical Abstract Services

**CERCLA:** Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980

**CFR:** Code des règlements fédéraux

**CSA:** Association canadienne de normalisation

**DOT:** Département des transports

**ECOTOX:** Base de données des États-Unis EPA écotoxicologique

**EINECS:** Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

**EPA:** Agence américaine de protection de l'environnement

**HSDB:** Hazardous Substances Data Bank

**CIRC:** Centre international de recherche sur le cancer

**IUCLID:** International Uniform Chemical Information Database

**CL:** Concentration mortelle

**DL:** Dose mortelle

**NIOSH:** National Institute of Occupational Safety and Health

**NTP:** Programme national de toxicologie  
**OCDE:** Organisation de coopération et de développement économiques  
**OSHA:** Administration américaine de la sécurité et de la santé au travail  
**LEMT:** Limite d'exposition en milieu de travail  
**RCRA:** Resource Conservation and Recovery Act  
**RTECS:** Registre des effets toxiques des substances chimiques  
**SARA:** Superfund Amendments and Reauthorization Act  
**FDS:** fiche de données de sécurité  
**VLCT:** Valeur limite de courte durée  
**TMD:** Loi sur le transport des marchandises dangereuses  
**VLEP:** Valeur limite d'exposition professionnelle dommage indirect  
**TWA:** Moyenne pondérée dans le temps  
**SIMDUT:** Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

**Préparé par:** Groupe de services techniques Charlotte

Tél: (705) 740-2880

### **AVIS AU LECTEUR**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité ont été obtenues de sources considérées précises et fiables. Bien que tous les efforts aient été faits pour assurer la divulgation complète des dangers du produit, dans certains cas, les données ne sont pas disponibles et le sont indiquées. Puisque les conditions d'utilisation du produit sont hors du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel aient été entièrement formés pour satisfaire aux exigences obligatoires du SGH. Aucune garantie, exprimé ou implicite, n'est faite et le fournisseur ne sera pas responsable des pertes, blessures ou dommages indirects qui pourraient résulter de l'utilisation ou de la dépendance des informations contenues dans cette fiche.

**FIN DU DOCUMENT**